



REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 23/02/2024

La réunion est présidée par Yvan HENAULT, DRH assisté de Driss LAHMAMOUCI, de la Direction Prévention Santé Sécurité.

Compte Rendu CSE du mois de janvier 2024

Le compte-rendu du CSE du mois de janvier 2024 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Yvan HENAULT présente l'information économique.

PC à fin janvier 2024 25 942 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 31/01/2024, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 711 collaborateurs.

L'effectif se décompose comme suit : 298 Cadres, 141 ETAM et 272 Compagnons.

Sur ces 711 collaborateurs, 668 sont en CDI et 43 en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 20,20 %

- 41,9 % des collaborateurs sont des Cadres
- 19,8 % des collaborateurs sont des ETAM
- 38,3 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,3 ans.
L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,6 ans.

En janvier 2024, nous comptabilisons :

- 10 départs (6 cadres/3 ETAM /1 compagnon) (2 démissions/ 3 mutations/ 1 fin CDD/ 1 RC/ 3 licenciements)
- 10 arrivées (6 cadres/ 1 ETAM/ 3 compagnons)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Information relative à l'index Egalite Homme Femme

En application de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier, chaque année, leur score de l'Index Egalité Femmes-Hommes.

Yvan HENAULT présente les résultats obtenus par la société Bouygues Travaux Publics Régions France pour l'année 2023.

- Indicateur n°1 : écart de rémunération entre les femmes et les hommes = 34 points sur 40
- Indicateur n°2 : écart de taux d'augmentations individuelles de salaires = 20 points sur 20
- Indicateur n°3 : écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes = 15 points sur 15
- Indicateur n°4 : pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité ou d'adoption = 15 points sur 15
- Indicateur n°5 : nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations = 0 point sur 10

La société Bouygues Travaux Publics Régions France obtient donc une note de **84** points sur 100.

4. Information relative à la Fondation Bouygues Construction

Yvan HENAULT présente les caractéristiques de la fondation Bouygues Construction.

Missions de la fondation :

- Lever les freins d'accès à la scolarisation
- Favoriser l'acquisition et la consolidation des savoirs fondamentaux

- Lutter contre l'échec et le décrochage scolaire
- Accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire et vers l'insertion professionnelle
- Accompagner les professionnels de l'éducation et notamment les enseignants dans la pratique de leur métier, grâce à des dispositifs de formation continue et des outils adaptés

2 partenariats stratégiques sur 2 ans :

- Fédération Nationale des Ecoles de Production
- Institut Européen de Coopération et de Développement

5. Désignation des membres de la commission Handicap

Béatrice LECLERC est désignée, membre de la commission Handicap. Une désignation d'un second membre sera faite lors du prochain CSE.

6. Information relative au planning de la Participation

Yvan HENAULT rappelle que la participation est une obligation légale pour toute entreprise dont l'effectif est supérieur à 50 salariés.

Elle permet de distribuer une partie des bénéfices annuels de l'entreprise aux salariés. L'accord de participation a été créé en mai 1986 au niveau du Groupe Bouygues. Le périmètre de l'Accord concerne Bouygues Construction.

Le Fonds commun de placement de participation est investi en actions Bouygues achetées en Bourse. La participation des filiales françaises de Bouygues Construction est mutualisée via un accord de Groupe qui repose sur la formule légale, assise sur le résultat fiscal réalisé en France.

Ce dispositif permet ainsi de verser de la participation aux collaborateurs de toutes les filiales adhérentes, même aux collaborateurs des filiales qui ne dégagent pas de RSP (Réserve Spéciale de Participation). La répartition entre collaborateurs se fait proportionnellement aux salaires et à la durée de présence.

Yvan HENAULT rappelle que la communication auprès des collaborateurs et la formalisation de leur choix ont été déléguées à AMUNDI, ainsi :

- Les collaborateurs ayant renseigné une adresse mail sur leur compte AMUNDI recevront un email d'AMUNDI, les informant de l'ouverture des accès pour effectuer leur choix,
- Les autres collaborateurs recevront, le 13 mars 2024, les communications par courrier de la part d'AMUNDI.

Pour tous les collaborateurs, la campagne de choix est ouverte du 14/03/2024 au 28/03/2024, par conséquent :

- Les collaborateurs effectuant leur choix sur le site d'AMUNDI devront le faire durant cette période,
- Pour les collaborateurs effectuant leur choix par bulletin papier, la date limite de réception par AMUNDI (à l'adresse Amundi TC présente sur le bulletin) est fixée au 29/03/2024.

Durant cette période, chaque bénéficiaire aura quatre possibilités :

- Versement sur la paie d'avril 2024 (en partie ou en totalité)
- Placement sur PACTEO Trésorerie (en partie ou en totalité) – non abondé

- Placement sur le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Participation Groupe BOUYGUES (en partie ou en totalité) – non abondé
- Placement sur le PERCOL (en partie ou en totalité) – non abondé
- Placement sur le PEROB (en partie ou en totalité) – non abondé

En l'absence de réponse, le choix par défaut sera :

- 50% FCPE Participation et 50% PERCOL pour les collaborateurs présents
- 100% FCPE Participation pour les collaborateurs sortis

Les placements sur FCPE Participation, PACTEO Trésorerie, PERCOL et PEROB ne bénéficient pas de l'abondement de l'entreprise. Ils permettent une exonération sociale (hors CSG/CRDS) et fiscale des sommes concernées, en contrepartie d'un blocage pendant 5 ans (FCPE Participation et PACTEO Trésorerie) et jusqu'à la retraite (PERCOL et PEROB) – sauf cas de déblocage anticipé en matière d'épargne salariale prévu par la loi.

Les sommes versées immédiatement sont exonérées de cotisations sociales, hors CSG/CRDS, mais sont soumises à l'impôt sur le revenu (prélèvement à la source).

Compte tenu du prélèvement à la source, les paiements seront effectués directement sur le bulletin de paie du mois d'avril 2024 des collaborateurs concernés.

Les placements Amundi (PEE, LES, PACTEO, PERCOL et PEROB) seront intégrés dans la paie d'avril et investis au 26 avril 2024.

7. Information relative au planning de l'intéressement

Yvan HENAULT rappelle que l'accord relatif à l'intéressement du « Groupe » BYTP, BYTPRF et BCEN 2023 a été signé le 28 juin 2023.

Cet accord traduit la volonté d'associer collectivement les salariés aux résultats et aux performances du « Groupe ».

Yvan HENAULT rappelle les choix d'affectation de l'intéressement qui s'offrent aux collaborateurs :

- Versement sur la paie d'avril 2024 (en partie ou en totalité).
- Et/ou Placement sur PEE (abondé seulement pour les présents, non abondé pour les sortis et contrat suspendu).
- Et/ou Placement sur FCPE AMUNDI Label Equilibre Solidaire (en partie ou en totalité – non abondé).
- Et/ou Placement sur le PERCOL (abondé seulement pour les présents)
- Et/ou Placement sur le PEROB (non abondé)

Yvan HENAULT rappelle que la communication auprès des collaborateurs et la formalisation de leur choix ont été déléguées à AMUNDI, ainsi :

- Les collaborateurs ayant renseigné une adresse mail sur leur compte AMUNDI recevront un email d'AMUNDI, les informant de l'ouverture des accès pour effectuer leur choix,
- Les autres collaborateurs recevront, le 13 mars 2024, les communications par courrier de la part d'AMUNDI.

Pour tous les collaborateurs, la campagne de choix est ouverte du 14/03/2024 au 28/03/2024, par conséquent :

- Les collaborateurs effectuant leur choix sur le site d'AMUNDI devront le faire durant cette période,
- Pour les collaborateurs effectuant leur choix par bulletin papier, la date limite de réception par AMUNDI (à l'adresse Amundi TC présente sur le bulletin) est fixée au 29/03/2024.

En cas de non-réponse, il sera automatiquement procédé au placement des sommes sur le Pactéo Trésorerie du bénéficiaire. Ce fonds ne prévoit pas d'abondement.

Les sommes versées immédiatement sont exonérées de cotisations sociales, hors CSG/CRDS, et sont soumises à l'impôt sur le revenu (Prélèvement à la source).

Les sommes placées sur les différents fonds sont exonérées de cotisations sociales (hors CSG/CRDS) et sont non imposables, en contrepartie d'un blocage pendant 5 ans (avec les mêmes conditions de déblocage anticipé en matière d'épargne salariale prévues par la loi). Seuls les placements sur le PEE ou PERCOL peuvent bénéficier de l'abondement pour les collaborateurs présents et dans la limite du plafond annuel.

Compte tenu du prélèvement à la source, les paiements seront effectués directement sur le bulletin de paie du mois d'avril 2024 des collaborateurs concernés.

Les placements Amundi (PEE, LES, PACTEO, PERCOL et PEROB) seront intégrés dans la paie d'avril et investis au 24 mai 2024.

8. Point ASC

Béatrice LECLERC fait un point sur les ASC :

Le bilan du séjour en Crête du 5 au 12 octobre 2024 : Tout est détaillé dans le document. Nous avons reçu tous les règlements. L'agence de voyage « Orange Bleue Voyage » a les coordonnées de tous les participants. Le contrat a été signé. Les participants ont reçu un mail du CSE pour les informer qu'une réunion d'information aura lieu 15 jours avant le départ.

Le bilan des cartes naissances OXYBUL de 2023 : 15 naissances.

Le bilan des chèques/cartes vacances 2024 : 752 bénéficiaires et 591 commandes. Les bénéficiaires sont en augmentation, cela est dû à l'augmentation de la population. Les commandes de chèques/cartes vacances sont un succès comme chaque année.

Proposition de billets par le CSE pour le salon INTERMAT : ci-joint l'affiche et le bulletin d'inscription que tous les collaborateurs ont reçu par mail ainsi que vu par affichage sur chantiers.

Le CSE offre jusqu'à 4 billets/collaborateur. Cette campagne se termine le 3 mars 2024.

Proposition d'un séjour en Thalasso à BANYULS-SUR-MER (66) : 2 nuits, ½ pension, 3 soins inclus, accès illimité et direct au SPA marin. Le collaborateur a la possibilité de choisir ses dates de réservation (hors fériés et août). Toutes les informations sont sur le bulletin d'inscription. (Docs en annexe : informations Thalasso, affiche et bulletin d'inscription.)

Statistiques de CAFEYN à fin janvier : 157 collaborateurs se sont connectés. Cette lecture en ligne de magazines a été mis en place récemment donc c'est très encourageant. A savoir que chaque collaborateur peut donner ses codes à toute la famille sans limite, la seule limite, maximum 5 lecteurs en simultanés. (En annexe le document sur les statistiques)

9. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier A7 A754

- ✓ Collaborateurs concernés : 5 Cadres / 1 compagnon
- ✓ Motif du recours : Coupure de l'A7 uniquement le week-end imposé par le marché
- ✓ Date de mise en place : nuit du samedi 16 au dimanche 17 mars 2024 (week-end de secours du 13 au 14 avril 2024)
- ✓ Durée : 1 week-end

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier A7 A754

- ✓ Collaborateurs concernés : 6 Cadres / 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : coupure de l'A7 et de l'A54 uniquement le week-end imposé par le marché
- ✓ Date de mise en place : du vendredi 22 au dimanche 24 mars 2024 (week-end de secours du 6 au 7 avril)
- ✓ Durée : deux postes : 1 de nuit 8h et 1 de jour 8h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Belleville

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : vérinage du viaduc ne pouvant s'opérer que de nuit
- ✓ Date de mise en place : 29/02/2024
- ✓ Horaires : 19h-4h

✓ Durée : 1 journée

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Gare SNCF Metz Nord

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 4 compagnons

✓ Motif du recours : travail sous ITC SNCF et coupure du Mettis

✓ Date de mise en place : 25/03/2024

✓ Durée : 1 semaine jusqu'au 30/03/2024

✓ Horaires : 22h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de l'A680

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 20 compagnons

✓ Motif du recours : respecter le planning général de l'opération

✓ Date de mise en place : 8 mai, 9 mai et 20 mai 2024

✓ Durée : 3 jours

✓ Horaires : 8h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Avesnes sur Helpe

✓ Collaborateurs concernés : 15 Encadrements

✓ Motif du recours : réalisation d'un tablier de viaduc en cycle, le planning contractuel du chantier nécessite de travailler pendant ces 2 jours

✓ Date de mise en place : 9, 10 et 20 mai 2024

✓ Durée : 3 jours

✓ Horaires : 8h-12h et 13h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier du métro de Toulouse

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 15 compagnons

✓ Motif du recours : Travaux au dessus des voies ferrées de Toulouse – Narbonne sous ITC SNCF

✓ Date de mise en place : 15/04/2024

✓ Durée : 5 mois

- Détail des nouveaux horaires :

• Travaux de nuit :

Un poste de travail de nuit de 8h du lundi au vendredi (de 21h à 6h dont 1h de pause) pour les semaines suivantes :

- Semaines 16 et 17 - 2024 (15/04 au 27/04/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaine 20 - 2024 (13/05 au 16/05/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	/	/	/	/	
8	8	8	0	0	0	0	24

- Semaines 22 à 24 - 2024 (27/05 au 15/06/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaines 26 - 2024 (24/06 au 29/06/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaines 36 et 37 - 2024 (02/09 au 14/09/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

• Travail du samedi 18/05/2024 et lundi 20/05/2024 :

Quatre postes de 10h travaillées du samedi 18/05/24 au lundi 20/05/2024 :

- Poste 1 : du samedi 18/05/2024 à 23h au dimanche 19/05/2024 à 9h (dont 1h de pause),
- Poste 2 : du dimanche 19/05/2024 à 8h au dimanche 20/05/2024 à 18h (dont 1h de pause),
- Poste 3 : du dimanche 20/05/2024 à 17h au lundi 20/05/2024 à 3h (dont 1h de pause),
- Poste 4 : du lundi 20/05/2024 à 2h au lundi 20/05/2024 à 12h (dont 1h de pause).

• Travail du vendredi 24/05/2024 et dimanche 26/05/2024 : créneau de secours de la coupure du 19 et 20/05/24

Quatre postes de 10h travaillées du vendredi 24/05/24 au dimanche 26/05/2024 :

- Poste 1 : du vendredi 24/05/2024 à 20h au samedi 25/05/2024 à 6h (dont 1h de pause),
- Poste 2 : du samedi 25/05/2024 à 5h au samedi 25/05/2024 à 15h (dont 1h de pause),
- Poste 3 : du samedi 25/05/2024 à 14h au dimanche 26/05/2024 à 0h (dont 1h de pause),
- Poste 4 : du samedi 25/05/2024 à 23h au dimanche 26/05/2024 à 9h (dont 1h de pause).

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de l'A680
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 10 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux sur voies (autoroutes/ départementales) avec fermeture exceptionnelle de nuit
- ✓ Date de mise en place : 11 mars 2024
- ✓ Durée : 11 au 22 mars 2024
- ✓ Horaires : 20h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Dunkerque
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 ETAM / 4 compagnons
- ✓ Motif du recours : mise à disposition de la KALEEIS sur 2 postes par jour
- ✓ Date de mise en place : 29 février 2024
- ✓ Durée : 4 mois
- ✓ Horaires : en 2 postes ajustable en fonction de la marée : 2 postes de 8h
 - 6h/14h
 - 14h/22h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

10. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier du Viaduc de Vienne
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 4 compagnons

✓ Motif du recours : Bétonnage sous fermeture d'autoroute le vendredi 2/2/2024 – nécessite de dé-serrer les coffrages le samedi pour bon décoffrage la semaine suite

✓ Date de mise en place : samedi 3 février

✓ Durée : 1 samedi

✓ Horaires : 7h-13h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier PRA de Beuvrages

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 2 compagnons

✓ Motif du recours : Découverte d'un dégrafage le vendredi – travail le samedi pour traiter le dégrafage

✓ Date de mise en place : 03/02/2024

✓ Durée : 1 journée

✓ Horaires : 8h-12h et 13h-16h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Méréville

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre /1 ETAM / 1 compagnon

✓ Motif du recours : réalisation de travaux sous arrêté préfectoral Rd115b

✓ Date de mise en place :12/02/2024

✓ Durée : 1 nuit

✓ Horaires : 21h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de l'A680

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 10 compagnons

✓ Motif du recours : travaux sur voies (autoroutes/ départementales) avec fermeture exceptionnelle

- ✓ Date de mise en place : du 05/02/2024 au 08/03/2024
- ✓ Horaires : 20h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Toulouse Métro Lot 7
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 4 ETAM / 20 compagnons
- ✓ Date de mise en place : 12/02/2024
- ✓ Durée : 17 mois jusqu'à fin juin 2025

• Travail du Lundi au Vendredi :

○ Equipes de journée :

LUNDI	1 Pontier	8h00 à 17h00	dont 1h de pause
MARDI	1 Grutier 1 Soudeur	8h00 à 17h00	dont 1h de pause
MERCREDI	1 Laborantin Equipe Mise en stock-Finitions (2p)	8h00 à 17h00	dont 1h de pause
JEUDI	Equipe Préparation Transport (2p) 1 Equipe VC (4p)	8h00 à 17h00	dont 1h de pause
VENDREDI	2 équipes VSPC (8p)	8h00 à 13h00	

o Equipes cyclées :

	Equipe 1 - Voussoir Courant	Horaires de travail
LUNDI	1 Grutier 1 Equipe VC (4p)	6h00 à 14h00 dont 30min de pause
MARDI		6h00 à 14h00 dont 30min de pause
MERCREDI		6h00 à 14h00 dont 30min de pause
JEUDI		6h00 à 14h00 dont 30min de pause
VENDREDI		6h00 à 14h00 dont 30min de pause
	Equipe 2 - Voussoir Courant	Horaires de travail
LUNDI	1 Equipe VC (4p)	7h30 à 15h30 dont 30min de pause
MARDI		7h30 à 15h30 dont 30min de pause
MERCREDI		7h30 à 15h30 dont 30min de pause
JEUDI		7h30 à 15h30 dont 30min de pause
VENDREDI		7h30 à 15h30 dont 30min de pause
	Equipe 3 - Voussoir Courant	Horaires de travail
LUNDI	1 Equipe VC (4p)	9h00 à 17h00 dont 30min de pause
MARDI		9h00 à 17h00 dont 30min de pause
MERCREDI		9h00 à 17h00 dont 30min de pause
JEUDI		9h00 à 17h00 dont 30min de pause
VENDREDI		9h00 à 17h00 dont 30min de pause
	Equipe 5 - Bétonnage	Horaires de travail
LUNDI	1 Equipe de bétonnage (5p) 1 Grutier	14h00 à 22h00 dont 30min de pause
MARDI		14h00 à 22h00 dont 30min de pause
MERCREDI		14h00 à 22h00 dont 30min de pause
JEUDI		14h00 à 22h00 dont 30min de pause
VENDREDI		14h00 à 22h00 dont 30min de pause

✓ Motif du recours : production de voussoirs en poste

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin janvier.

Résultats Sécurité à fin janvier 2024 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence : **15,17** Objectif ≤ 4,5
TFG : **15,17** Objectif ≤ 25
Taux de gravité : **0,24** Objectif ≤ 0,90

1 AT avec arrêt
0 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin janvier 2024 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	0,00	Objectif ≤ 15
TFG :	0,00	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	0,00	

0 AT avec arrêt

0 AT sans arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Toutes les équipes de l'agence d'Aix (compagnons, ETAM, cadres) doivent passer leur VM dans le centre de Marseille alors qu'un site est disponible près de l'agence. Est-il possible de changer de centre de visite médicale, ce qui permettrait à tous les collaborateurs de l'agence d'éviter de perdre une demi-journée à chaque fois, et éviterait de nombreux embouteillages pour les personnes venant des chantiers ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique que la question mérite d'être posée. Sous réserve de faisabilité et de transfert des dossiers médicaux, le changement va être étudié.

Question n°2 : Pouvez-vous nous informer quelle est la personne référente des « berceaux » pour BYTPRF ? (CFTC)

Catherine LEVENEZ est la référente à la DRH de BYTP.

Question n°3 : Dans l'accord relatif à l'organisation et à l'aménagement du temps de travail, il est précisé que le temps de travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer à ses occupations personnelles ? Pouvez-vous nous éclaircir plus précisément sur les règles du temps de travail effectif concernant la prise de poste et à la fin de poste ?

Ex : le salarié doit se rendre à pied à son poste de travail. A quel moment, le temps de travail est effectif ? (CFTC)

Le temps de travail démarre sur le poste de travail.

Question n°4 : Sur certains chantiers, les collaborateurs doivent rejoindre le réfectoire à pied. Ce qui leur prend parfois 10 min. La direction peut-elle rappeler que « le temps de marche ne compte pas dans les temps de pause » ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique que lorsque le poste de travail est éloigné des cantonnements dans certaines conditions une prime de contrainte d'accès est versée.

Question n°5 : Pourquoi des mutations en masse de collaborateurs BYTP RP en BYTP RF sont faites sans que le CSE soient informés ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique que le CSE est informé mensuellement des entrées et des sorties.

Question n°6 : Quelles sont les règles d'application à la Direction Technique TP RP mutée Direction Technique TP RF concernant les indemnités repas ? (CFTC)

Les règles restent les mêmes que précédemment, à savoir, pour les collaborateurs basés à Challenger, une subvention employeur de la cantine.

Question n°7 : Pouvez-vous nous renseigner si pour des nouvelles embauches ou mutation, le collaborateur a le choix d'adhérer ou pas au Comité d'Entraide ? (CFTC)

Le comité d'entraide est un dispositif à adhésion volontaire. Néanmoins, s'agissant d'un comité d'entraide qui repose sur la solidarité intra entreprise entre les collaborateurs, l'adhésion à ce dispositif témoigne de la volonté de s'inscrire dans ces valeurs. L'adhésion est donc souhaitable.

PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Jean-Marie DEVELTER, Elodie TERRENI, Olivier MONFRAY, Léo DAURIOS, Didier SERIR, Eric DURIEZ, Simon DEHOVE, Vincent LEFEBVRE

SECRETARE DU CSE: Béatrice LECLERC

Béatrice LECLERC
La secrétaire du CSE



Séjour en Crète
du 5 au 12 octobre 2024
ou du 6 au 13 octobre 2024
(selon les aéroports)

Bilan du voyage de 2024

Formule All inclusive
8 jours, 7 nuits
Hôtel 4****

865€ départ Marseille
890€ départ Paris, Lille et Nantes



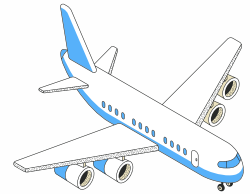
NOMBRE DE PARTICIPANTS

21

Cadres: 5
Etams: 2
Compagnons: 5

DEPARTS AEROPORTS

- Paris: 12 personnes
- Marseille: 7 personnes
- Nantes: 2 personnes
- Lille: 0



EXCURSIONS

Formule avec excursions: 0

Formule sans excursions: 0

SUBVENTION CSE

200€/coll.: 3 collaborateurs
300€ / coll. accompagné: 9 collaborateurs accompagnés

TOTALITE

3 300€

PAIEMENT

Chèques et cartes vacances 2024:



8 collaborateurs

Possibilité en 3 fois:



6 collaborateurs



Comment utiliser votre carte cadeau ?

Sur Internet

Rendez-vous sur le site Oxybul :

<https://www.idkids.fr/oxybul-eveil-jeux>

**Bilan de l'année
2023**



Carte cadeau OXYBUL d'une valeur de 100€ / naissance



2023

15 naissances

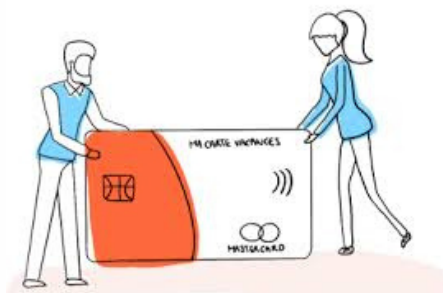
Régularisation de 17 naissances de 2022

Subvention CSE en 2023 pour les cartes cadeaux OXYBUL

3200 €



Chèques /cartes vacances




Bilan de la campagne 2024

Nombre de collaborateurs:

752


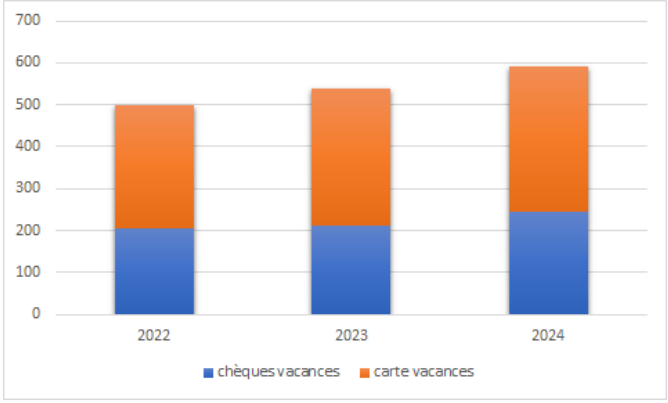
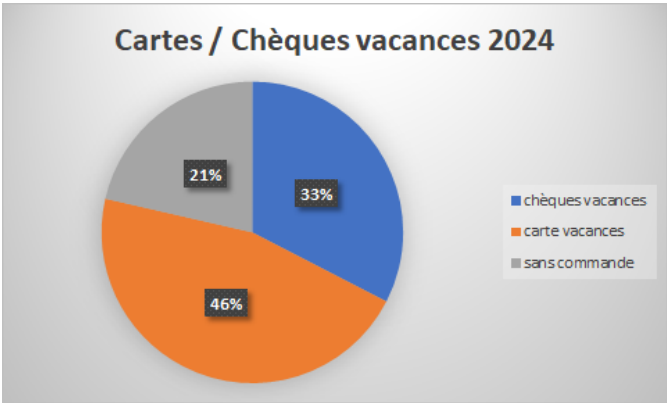
Nombre de chèques vacances commandés:

245



Nombre de cartes vacances commandées:

346

	2022	2023	2024
Chèques vacances	205	212	245
Cartes vacances	293	326	346



Votre CSE vous offre des places
pour le salon INTERMAT



Entrées au salon offertes
pour vous
et votre famille
(limité à 4 entrées / salarié)



Nouvelles Technologies et Energies



Routes, Industries des matériaux et fondations



Terrassement, Démolition et transport



Levage et manutention



2024
INTERMAT.
PARIS
24 - 27 AVRIL 2024
Salon des solutions & technologies durables pour la construction



situé au
parc des
expositions
à PARIS- Nord
Villepinte

INTERMAT accueille près de 1000 exposants, équipements et solutions pour la construction dédiés aux grands chantiers, aux Travaux Publics et au Bâtiment.

Billets offerts jusqu'au 3 mars 2024

envoyez moi votre bulletin d'inscription pour bénéficier de billet (s) gratuit (s), en retour **vous recevrez votre ou vos billet (s) d'entrée au salon par mail.**

Envoyer votre inscription par mail à:

Béatrice LECLERC: be.leclerc@bouygues-construction.com

**BOUYGUES TP RF - Salon INTERMAT
du 24 au 27 avril 2024**

BULLETIN D'INSCRIPTION



NOUS CONTACTER:

Envoyer votre bulletin d'inscription par mail à:

Béatrice LECLERC: be.leclerc@bouygues-construction.com

Date de clôture des inscriptions: **3 mars 2024
(livraison semaine 13 et 14)**

Le nombre de billets est limité à 4 par collaborateur.

NOMBRE DE BILLETS D'ENTREE

.....

A savoir: Sur le site du salon, les badges d'entrée sont déjà gratuits pour les enfants de moins de 12 ans.

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM: Prénom:

Tél.: Mail:

Les badges d'entrée au salon INTERMAT sont nominatifs.

ACCOMPAGNANT (S)

NOM:

Prénom:

NOM:

Prénom:

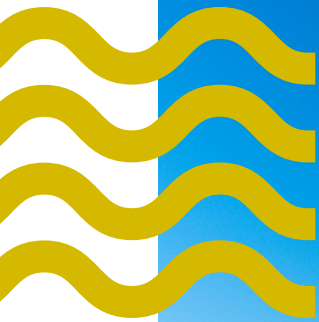
NOM:

Prénom:

PAS DE PAIEMENT

BILLETS OFFERTS PAR VOTRE CSE

date et signature manuscrite



Côte Thalasso

Banyuls-sur-Mer

CSE BOUYGUES TP RF 2 nuits
(hors fériés & Août)
Voucher 2024

Bienvenue chez Côté Thalasso

Côté Thalasso vous accueille le temps d'une journée et plus, dans son établissement de Banyuls-sur-Mer. Dans un cadre relaxant et invitant à la détente, venez profiter de nos installations nichées entre mer et montagne. Grâce à la thalassothérapie, vous vivrez une parenthèse exceptionnelle, véritable bulle de bien-être.

Notre restaurant B.66 avec terrasse panoramique vous fera découvrir une cuisine du terroir revisitée à base de produits frais.



Votre PROGRAMME



2 nuits en chambre standard double ou twin

- Chambre rénovée en 2021
- Terrasse privative
- Wifi Gratuit
- Plateau de courtoisie
- Coffre
- Frigo Top
- Accès illimité et direct au spa marin

Demi - Pension incluse

- 2 Petits déjeuners buffet sucré & salé
- 2 repas 3 plats au choix



Hors boissons

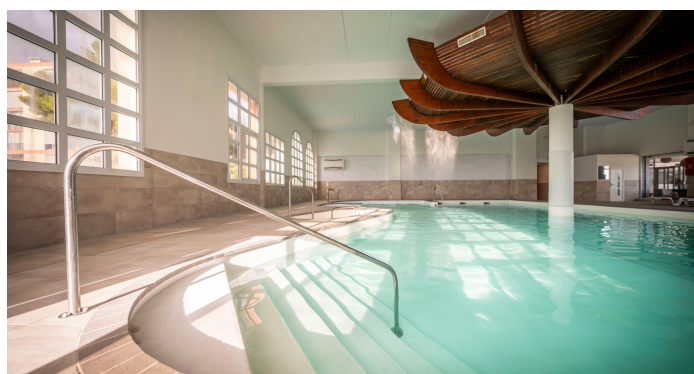




Le spa MARIN

Il se compose de :

- Deux grands bassins d'eau de mer : un bassin intérieur de 15x11 m, chauffé à 30° avec jets pulsés, cols de cygne, jacuzzi et bassin de marche en eau de mer froide, et un bassin extérieur de 15x11 m, accessible en saison
- Un sauna
- Un hammam
- Une salle de cardiofitness
- Un solarium
- Une salle d'aérosols marins



Votre

PROGRAMME

3 SOINS PAR PERSONNE

LES SOINS THALASSO

ENVELOPPEMENT D'ALGUES REMINÉRALISANTES

25 MIN |

Application d'algues sur le corps et enveloppement dans une couverture chauffante pour favoriser la pénétration des actifs marins.

BAIN HYDROMASSANT AUX CRISTAUX MARINS

12 MIN |

Une alternance d'aérobains et de jets sous marins séquentiels à effet relaxant.

LES "25 MINUTES"

MASSAGE SOUS PLUIE MARINE

25 MIN |

Massage complet du corps sous une rampe diffusant une fine pluie d'eau de mer chaude. Un moment particulièrement apaisant et relaxant, véritable lâcher-prise régénérateur.

OU

MASSAGE CORPS

25 MIN |

Un massage complet de tout le corps, fait de gestes traditionnels, pour un relâchement musculaire et une détente profonde.



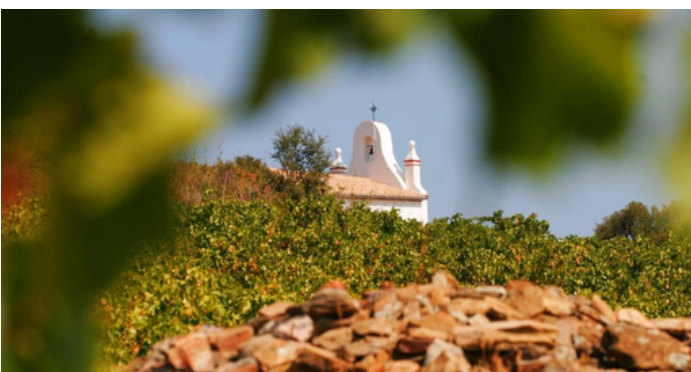


Votre

DESTINATION

Côte Vermeille

Blottie entre mer et montagne, vous bénéficierez du climat exceptionnel de la Côte Vermeille tout au long de l'année. Entre Collioure et la frontière espagnole, la chaîne des Pyrénées et la Méditerranée se rencontrent en dessinant vallons et coteaux abrupts couverts tantôt de vignes, tantôt de garrigue. Au coeur de ces paysages exceptionnels de crêtes et de criques se niche Banyuls-sur-Mer, un écrin de nature où il fait bon vivre. Le département des Pyrénées-Orientales bénéficie de plus de 300 jours d'ensoleillement par an et de températures moyennes qui oscillent de 10 à 12° en hiver et de 25 à 30° en été.



Les activités

DE VOTRE DESTINATION



Randonnées en trottinettes
électriques



Paddle,
planche à
voile et
catamaran



Visite et
dégustation
domaines
viticoles



Balade
en bateau
ou
en catamaran



Préparer votre venue

INFOS PRATIQUES

HORAIRES

Notre centre de thalasso thérapie est ouvert du lundi au dimanche de 9h à 20h. Vous pouvez bien entendu profiter des installations de l'espace forme en illimité

TENUE

Prévoir un maillot de bain (short de bain interdit pour les hommes) pour tous les accès à l'espace forme marin et les soins. Prêt gratuit des sandales, peignoir et serviettes avec votre réservation.

Les TARIFS

Total séjour : 299€/pers

Total accompagnant non curiste : 267€/pers (en chambre avec 1 curiste)

Options:

Supplément single : 50€/nuit

Animaux de compagnie : 19€/nuit

*Taxe de séjour incluse 2.88€/pers à régler sur place

CÔTÉ THALASSO BANYULS-SUR-MER

Route de Cerbère, 66650 Banyuls-sur-Mer

Votre CSE vous propose
un séjour en
Thalasso pour votre bien-être

Toutes les informations
sur le séjour sont
envoyées par mail.



Sur la côte Vermeille
à Banyuls-sur-Mer
(66)



2 nuits
1/2 pension
3 soins inclus (au choix)
Accès illimité et direct au SPA marin
Choisissez vos dates (hors fériés et août)

Inscriptions ouvertes:
du 26 février au 17 mars
2024

299€ / pers.
267€ accompagnant en chambre (non curiste)
animaux acceptés



Sauna, hamman, soins...

- **Réservez votre séjour !!**
 - **Le règlement s'effectue auprès de la Thalasso. Attendez le mail !!**
 - **Vous recevrez des bons d'échange nominatifs valable 12 mois dès réception.**
 - **Avec ce bon, appelez la Thalasso et réservez votre séjour aux dates souhaitées (hors fériés et août).**
 - **Possibilité de paiement en cartes et chèques vacances.**
- (voir toutes les conditions sur le bulletin d'inscription)

**Votre inscription sera
validée après réception de
l'intégralité du règlement
de votre séjour à la
Thalasso**



Envoyer le formulaire d'inscription par mail à :
Béatrice LECLERC be.leclerc@bouygues-construction.com
et Elodie TERRENI e.terreni@bouygues-construction.com

**BOUYGUES TP RF- Séjour Thalasso
à Banyuls-sur-Mer (66)**



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOUS CONTACTER :

Envoyer votre bulletin d'inscription par mail à :

Béatrice LECLERC be.leclerc@bouygues-construction.com et

Elodie TERRENI e.terreni@bouygues-construction.com

Clôture des inscriptions : **17 mars 2024**

Pas de minimum d'inscrits.

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal / ville :

Tél. : Mail :

Curiste

Non-curiste

ACCOMPAGNANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Mail :

Curiste non-curiste

Avec animaux sans animaux

(19€/animal/nuit en supplément)

CHAMBRES

Double (1 lit double) Twins (2 lits simples)

Supplément single (50€/nuit) = Curiste venant seul

BOUYGUES TP RF - Séjour en Thalasso
à Banyuls-sur-Mer (66)

CHOIX DES SOINS :

- Les 2 soins Thalasso + 1 massage sous pluie marine
- Les 2 soins Thalasso + 1 massage du corps

PRIX DU SEJOUR :

299€ / personne curiste

267€ / accompagnant non-curiste en chambre

MOYEN DE PAIEMENT :

Vous réglerez votre séjour directement à la Thalasso. Attendez le mail !

Différents moyens de paiements vous seront proposés par la Thalasso :

- Carte bleue / Carte vacances ANCV
- Chèque bancaire / Chèques vacances ANCV

(Pas de limite de montant pour les chèques / cartes vacances)

- 1- La Thalasso vous enverra un mail contenant un lien pour régler votre séjour. **Vérifiez vos SPAMS !!**
- 2- À la suite de ce règlement, vous recevrez par mail un bon d'échange nominatif de votre CSE. Ces bons sont valables 12 mois dès réception.
- 3- Appelez la Thalasso et réservez votre séjour (hors fériés et août) **04.68.98.36.66**

Le séjour doit être réglé en totalité afin de recevoir le bon d'échange nominatif.

Chèque à envoyer à :

Côté Thalasso

(À l'intention de Mme PENALBA Alice)

Route de Cerbère

66650 BANYULS-SUR-MER

Ne pas
envoyer de
chèque au
CSE.

Toute inscription est définitive et ne peut être annulée ou modifiée auprès du CSE. Le salarié s'engage à suivre les modalités auprès de la Thalasso.

Date et signature manuscrite



cafeyn

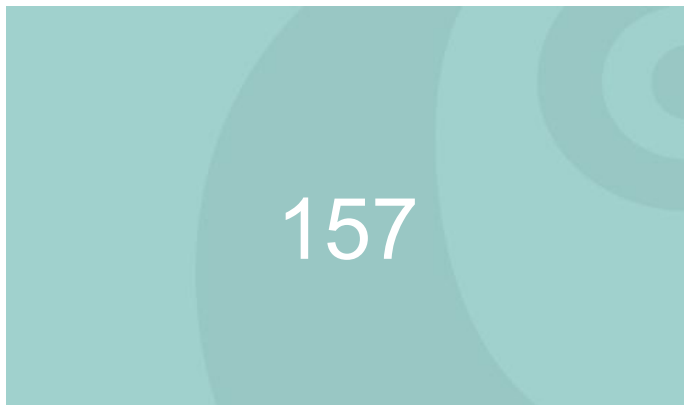
Janvier 2024

CSE Bouygues TP RF

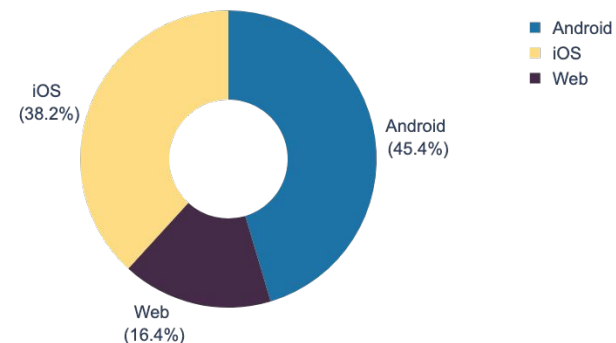
CSE Bouygues TP RF

Rapport statistique - Janvier 2024

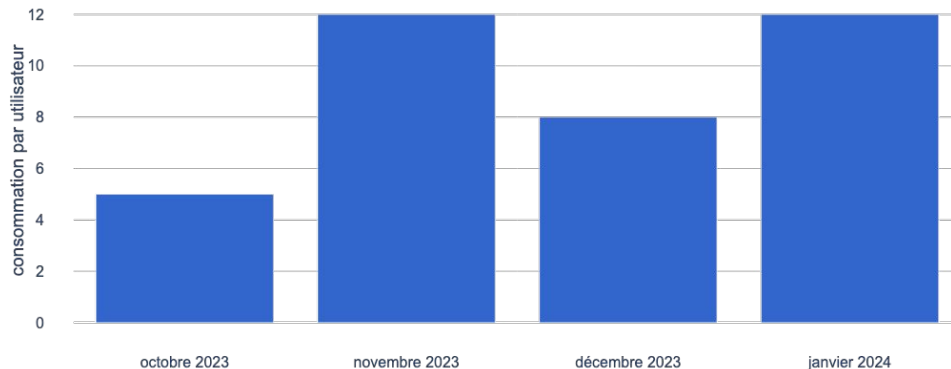
Nombre d'activations depuis le début du partenariat



Plateformes utilisées par vos lecteurs en Janvier 2024



Nombre de consultations uniques par utilisateur



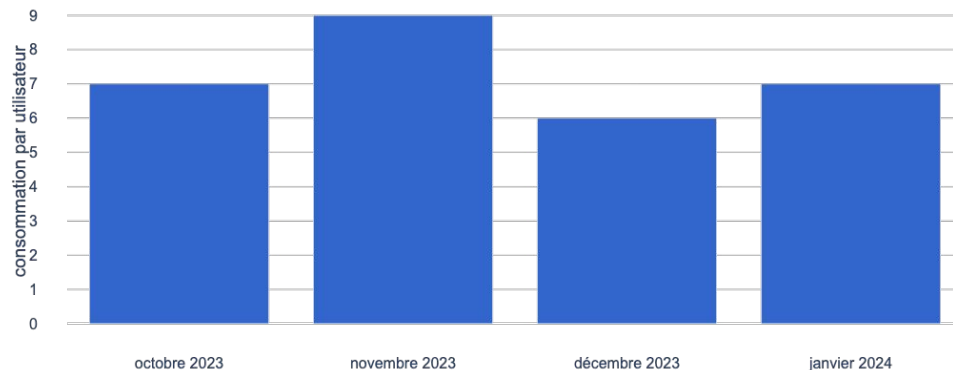
Mois	Publications consultées par utilisateur
janvier 2024	12
décembre 2023	8
novembre 2023	12
octobre 2023	5

Depuis le début de l'année, les utilisateurs lisent en moyenne **9 pdf différents par mois**.

Soit une économie de dépense en moyenne de : **1080 € / an / salarié**

Détail : 9 publications différentes * 10€ (prix mensuel moyen d'un abonnement à la presse) * 12 mois = 1080€ / an / salarié

Nombre d'articles consultés par utilisateur

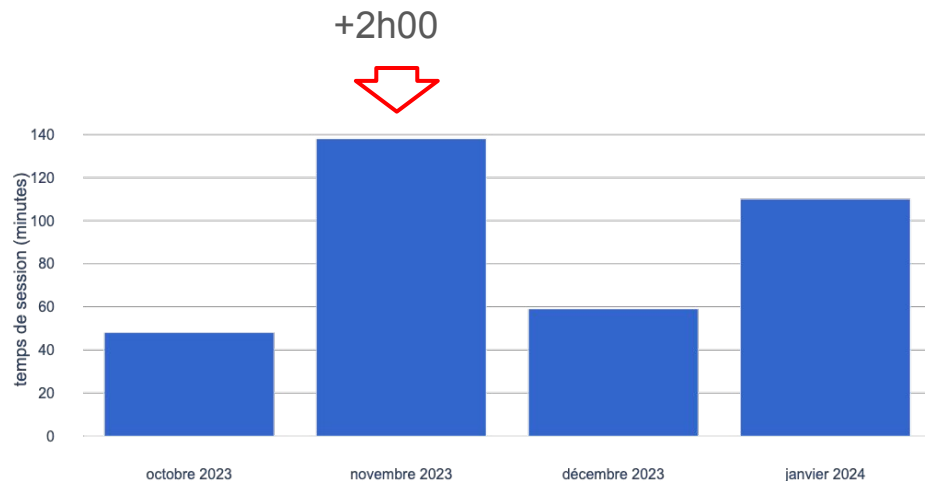


Mois	Articles consultés par utilisateur
janvier 2024	7
décembre 2023	6
novembre 2023	9
octobre 2023	7

Depuis le début de l'année, les utilisateurs lisent en moyenne **7 articles différents par mois**.

Temps et nombre de sessions par utilisateur

Temps de session mensuel par utilisateur (en moyenne)



sessions par utilisateur en moyenne en janvier 2024.

En moyenne, le temps de session mensuel est de 45 min sur l'ensemble des bases utilisateurs Cafeyn.

On constate que les lecteurs CSE Bouyuges TP RF développent leur temps de lecture, avec des sessions plus longues, plus abouties.

Les fonctionnalités les plus utilisées par vos utilisateurs en Janvier 2024

1

Barre de recherche

Recherche effectuée depuis l'onglet « recherche »

2

Sélection éditoriale

Ouverture d'un article sélectionné par l'équipe éditoriale de Cafeyn et proposé sur la page d'accueil

3

Titre favoris

Ouverture d'un journal/magazine depuis la section « titres favoris »

Les catégories préférées de vos lecteurs en Janvier 2024

1

Presse Régionale

2

Masculin

3

Actualités

4

Cuisine

5

Auto & Moto

Les titres les plus consultés par vos lecteurs

Depuis le début du partenariat

1

Libération

6

Public

2

Aujourd'hui en France

7

Le Parisien Paris

3

**Paris Normandie Rouen
Métropole**

8

La Voix du Nord Lille

4

Auto Plus

9

Paris Match

5

Diario de Noticias

10

Paris Turf

Merci

cafeyn



cafeyn

cafeyn

INFOS ASC

Activités Sociales et Culturelles


- Votre CSE vous propose un séjour en Thalasso. Profitez de soins. Choisissez vos disponibilités. Inscription jusqu'au 17 mars 2024. Surveillez vos mails!




- Une naissance dans votre foyer: bénéficiez d'une CARTE OXYBUL d'une valeur de 100€.

-  **Votre carte vacances** approche de sa date d'expiration ? Pas d'inquiétude !
 - Vous recevrez un mail 1 mois avant l'expiration.
 - Connectez -vous à votre compte.
 - Dans l'onglet "compte", cliquer sur recevoir ma nouvelle carte / confirmer ou modifier votre adresse postale.
 - Vous recevrez e-mail de suivi de votre nouvelle carte vacances. A réception, l'activer. (l'ancienne sera automatiquement désactivée).

- **Résiliation de SKILLEOS:** sans succès cette plateforme arrive à son terme. Votre accès prendra donc fin le 31 mars 2024.

-  **Avant le 3 mars 2024, demandez vos entrées offertes pour le salon INTERMAT.**

AVANTAGES

-  **PARTICIPATION:** dispositif qui permet de redistribuer une partie des bénéfices aux salariés. Le montant est proportionnel au salaire perçu. Cette année, vous aurez **environ 10% de plus** par rapport à votre somme perçue **en 2023**.
- **INTERESSEMENT:** accord Pôle TP. Cette année, le résultat opérationnel courant (=ROC) est de 2,93% donc le seuil de déclenchement est atteint. La somme est d'**environ 450€ brut/ salarié**.

Vous serez informé par mail / courrier d'Amundi. Vous aurez **entre le 14 mars et 28 mars 2024** pour faire votre choix pour la participation et l'intéressement. Si choix de les percevoir, versement sur la paie d'avril.

- **PLANNING PAIE:** disponible dans le compte-rendu de décembre 2023, sur le portail Travaux et sur le site Intranet.

- **PEE/PERCOL:** Versements exceptionnels **tous les 10 Mars, Juin, Septembre et Décembre.**



A SAVOIR
Jour collectifs de 2024:
vendredi 10 mai (ascension)
lundi 20 mai (pentecôte)
lundi 23 décembre

INFOS CHANTIER



Le Pont Simone Veil à Bordeaux: finalisation du clavage central du tablier du pont et le 31 janvier 2024 obtention de la Labellisation Top Site. 

BYTP RF a été nommé mandataire des travaux sur le chantier **de l'Ecluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribecourt** (60) du Canal Seine Nord.

Méto de Toulouse:
1er lanceur sur ses appuis.



VOS CHANTIERS A VENIR:

- Création du PRA des Pépinières = 352 jours de Travaux, Breteville-sur-Odon (14)
- Construction d'un tronçon de la future ligne 18 : tranchée couverte, tranchée ouverte, infrastructure au sol et 5 ouvrages. = 42 mois de Travaux, Magny-Les Hameaux (78)
- Conception et réalisation d' une déviation entre les RD 983 et 116 a . = 28 mois de Travaux, Nogent Le Roi (28)
- Mise en conformité des Quais de la gare =14 mois de Travaux, Carcassonne (11)

PORTRAITS COLLABORATEURS

Nous sommes ravis de vous faire découvrir les métiers et les équipes de Bouygues Travaux Publics Régions France à travers différents portraits !

Qui suis-je? Je suis Guillaume BRUGOT, Assistant Chef de Chantier pour les Travaux Fluviaux Maritimes dans les Hauts de France. J'ai 17 ans d'ancienneté dans le groupe Bouygues. Actuellement, je suis sur le chantier Geotek à Dunkerque. Je pilote la barge Kaleeis et je fais les préparations des chantiers TFM. Nous fabriquons des batardeaux pour effectuer le génie civil et faire les quais.

Pourquoi le CSE? J'ai rejoint le bureau du CSE en 2018. Bien avant cette date, j'étais membre de la CHSCT qui est devenue maintenant CSSCT. Comme une évidence, j'ai rejoint cette commission. J'ai choisi d'être membre du CSE pour m'engager dans la sécurité, tenter de l'améliorer et la faire évoluer sur nos chantiers.

Quelles sont mes motivations? Transmettre mon savoir-faire, le partager généreusement avec un maximum de personnes. J'espère encore participer à un grand nombre de chantiers variés. Je veux finir ma carrière avec des souvenirs plein la tête. Et tous ces souvenirs, je souhaite les raconter à mes futurs petits-enfants!

Qui suis-je? Je suis Eric DURIEZ, Chef de Service Adjoint Maîtrise. J'ai 35 ans d'ancienneté dans le groupe Bouygues. Mon rôle est de préparer, organiser et gérer l'ensemble des chantiers du Nord allant du Littoral jusqu'à l'Avenois en respectant les règles de la sécurité, le suivi des travaux, les budgets. Je m'occupe également du recrutement et des formations de nos compagnons du Nord (je suis appelé Patron- Maîtrise). A une époque, j'ai fait partie des Minoranges (nommé TRIDENT).

Pourquoi le CSE? C'est mon 1er mandat en tant que membre du CSE et membre de la commission Formation. Faire partie de ce bureau du CSE est le meilleur moyen d'avoir une vision complète et transversale de son entreprise. Les échanges avec notre Direction, les compagnons, le permettent. Faire régner un bon climat social est essentiel. Le CSE favorise la diffusion des informations dans les 2 sens et nous permet d'être plus à l'écoute de tous.

Quelles sont mes motivations? J'ai la passion de construire. Mon métier est une vocation. Mes débuts ont été en tant qu'ouvrier et petit à petit, les échelons ont été gravés. Je souhaite tout simplement poursuivre cette passion!



Guillaume BRUGOT, Assistant Chef de Chantier (dans l'entreprise depuis 2007), membre du CSE depuis 2018



Eric DURIEZ, Chef de Service Adjoint Maîtrise (dans l'entreprise depuis 1989), membre du CSE depuis 2022

Pour rappel, les membres du CSE restent disponibles pour toutes demandes d'informations !